

CANDIDATURE POUR LA LISTE D'APTITUDE

SAENES AU TITRE DE 2017

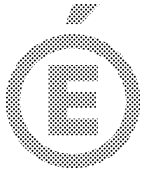
Rectorat
DAP2
Mme Isabelle LEMANS

I- Conditions d'inscription

Conformément au décret n°2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié (article 4), peuvent faire acte de candidature les adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur justifiant de 9 années d'ancienneté de services publics au **1^{er} janvier 2017**.

II- Situation administrative arrêtée au 1^{er} janvier 2017

| | |
|--|---|
| <p>Nom d'usage :</p> <p>Nom de famille :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date de naissance :</p> <p>Affectation actuelle :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Depuis le :</p> <p>Fonctions exercées :</p> <p>Dans les 5 dernières années, préciser si vous avez assuré :</p> <p><input type="checkbox"/> des missions particulières (maître d'apprentissage, tutorat de fonctionnaires stagiaires, membre de jury de concours, formateurs) à l'initiative de l'administration</p> <p><input type="checkbox"/> l'encadrement d'une équipe permanente d'agents publics</p> <p><u>ET fournir obligatoirement tous les justificatifs</u></p> | <p>Grade actuel :</p> <p>Modalité d'accès dans le grade actuel :</p> <p>Date de nomination dans le grade :</p> <p>Echelon actuel :</p> <p>Depuis le :</p> <p>Ancienneté Fonction Publique : (tous services de stagiaires, titulaires et non-titulaires validés)</p> <p style="text-align: center;">/___/ ans /___/ mois /___/ jours</p> <p>Accès au corps des ADJENES par concours ou recrutement :</p> <p><input type="checkbox"/> OUI</p> <p><input type="checkbox"/> NON</p> <p>Dans les 5 dernières années,</p> <p>- admissibilité aux concours de SAENES</p> <p>- admissibilité au concours d'AAE ou IRA</p> <p><input type="checkbox"/> OUI</p> <p>(préciser l'année et fournir les justificatifs)</p> <p><input type="checkbox"/> NON</p> |
|--|---|



IV- Description par l'agent de ses fonctions actuelles (+ joindre une fiche de poste)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

V- Souhaits d'affectation en qualité de SAENES (donnés à titre indicatif)

Il convient de formuler des :

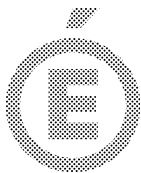
- Vœux sur zones géographiques (cf annexe 7)

| | |
|----------|----------|
| 1- | 4- |
| 2- | 5- |
| 3- | 6- |

- Souhaits de fonctions dans le corps des SAENES (à numéroter par ordre de préférence)

/___/ gestion matérielle /___/ non gestionnaire /___/ fonction administrative

/___/ indifférent



VI- Appréciation sur la manière de servir de l'agent (à remplir par le chef d'établissement et/ou de service)

L'appréciation doit permettre de vérifier l'aptitude de l'agent à exercer les fonctions de SAENES.

Elle soulignera ses capacités professionnelles, les acquis de l'expérience, la diversité du parcours et des missions et reposera également sur une évaluation en qualité de personnel de catégorie C.

Les fonctions demandant une technicité particulière ou des dimensions relationnelles doivent être soulignées.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

VII- Avis sur la candidature

Très favorable

Favorable

Défavorable (joindre un rapport)

| | | |
|--|---|--|
| A le..... Signature du chef de service | A le Signature du chef d'établissement ou de structure | Vu et Pris connaissance par l'intéressé(e) qui déclare être informé(e) que tout refus du poste proposé entraînera obligatoirement la perte du bénéfice de l'inscription sur la liste d'aptitude A le Signature |
|--|---|--|